

**Commission des Affaires Culturelles**  
B.P. 145 L- 4002 Esch/Alzette

Taina Bofferding, présidente  
Tél. : 621 19 26 08  
Email : taina.bofferding@villeesch.lu  
Gilles Kommes, secrétaire  
Tél. : 54 73 83 411  
Email: gilles.kommès@villeesch.lu

Au Collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette

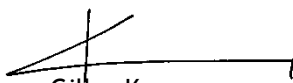
**Objet : Avis de la Commission des Affaires Culturelles - Conservatoire du 27 octobre 2016 concernant l'organisation scolaire définitive pour l'année 2016-2017 du Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Madame la Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Echevins,

Conformément à l'art. 12 de la loi portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, la Commission des Affaires Culturelles - Conservatoire a été appelée à exprimer son avis concernant l'organisation scolaire définitive pour l'année 2016-2017 du Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

En conséquence, la Commission des Affaires Culturelles - Conservatoire, réunie le 27 octobre 2016, a l'honneur de vous informer qu'elle approuve à l'unanimité l'organisation scolaire définitive pour l'année 2016-2017 du Conservatoire de Musique de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de nos salutations très distinguées.



Gilles Kommes  
Secrétaire



Taina Bofferding  
Présidente